



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 <sup>eme</sup>
Nom de site		Numéro	T96098
Adresse du site	18, rue Boinod	Hauteur	R+5 (20.78m)
Bailleur de l'immeuble	Domaxis	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/03/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	29/03/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/05/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	-------

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, Bouygues Telecom souhaite renforcer son équipement antennaire. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier de débits plus confortables et conformes à leurs usages.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 320°, 70° et 210°.		
Distance des ouvrants	2m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	320° <5V/m, 70° <5V/m et 210° <4V/m.	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer 3 antennes regroupées dans une fausse cheminée
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes et ne seront pas visibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	24.65m

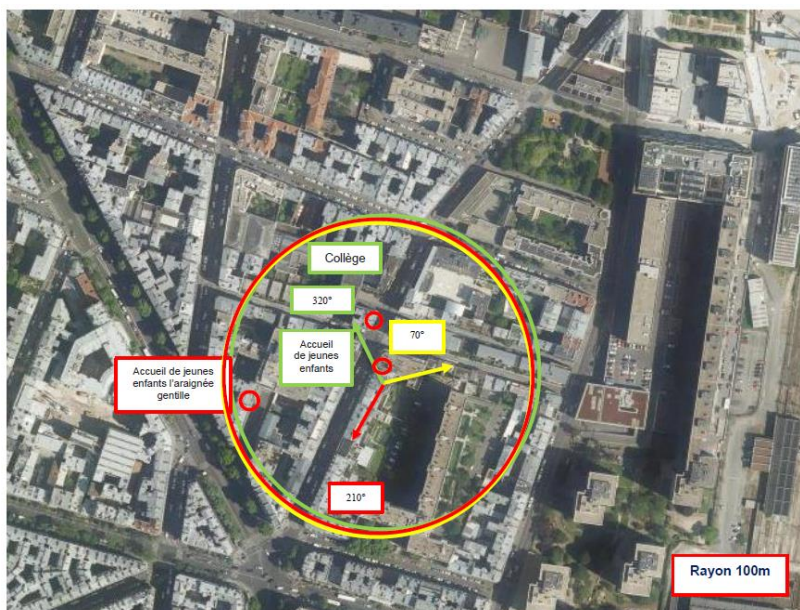
Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

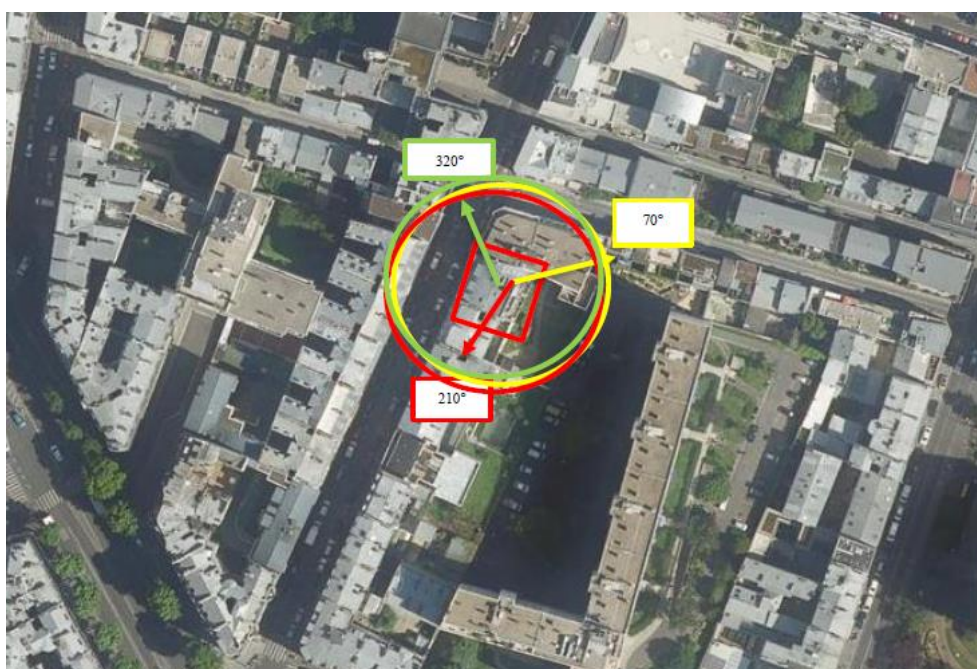
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

	Type	Nom	adresse	Niveau estimé
1	Crèche	COMMUNE DE PARIS	20 RUEE BOINOD 75018 PARIS	Inférieur à 1 V/m
2	Collège	Collège Marie Curie	21 RUE BOINOD 75018 PARIS	Inférieur à 1 V/m
3	Crèche	L'ARAIGNEE HENTILLE	6 SQUARE ORNANO 75018 PARIS	Inférieur à 1 V/m
4	Ecole Primaire	Ecole Primaire	14 RUE DU SIMOLON 75018 PARIS	Inférieur à 1 V/m



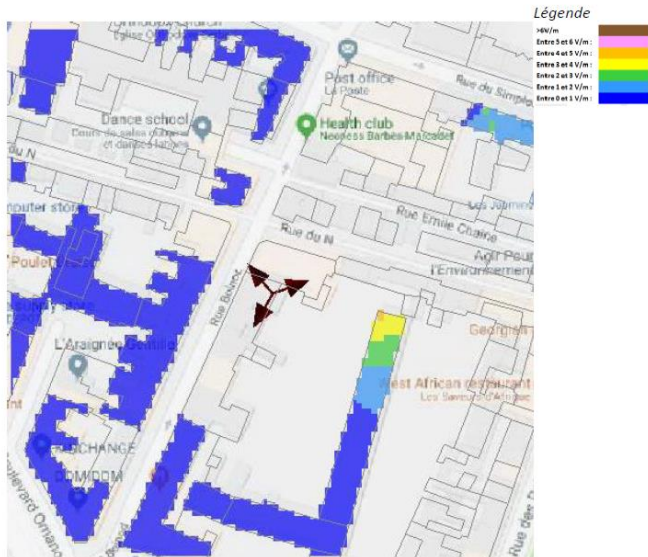
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

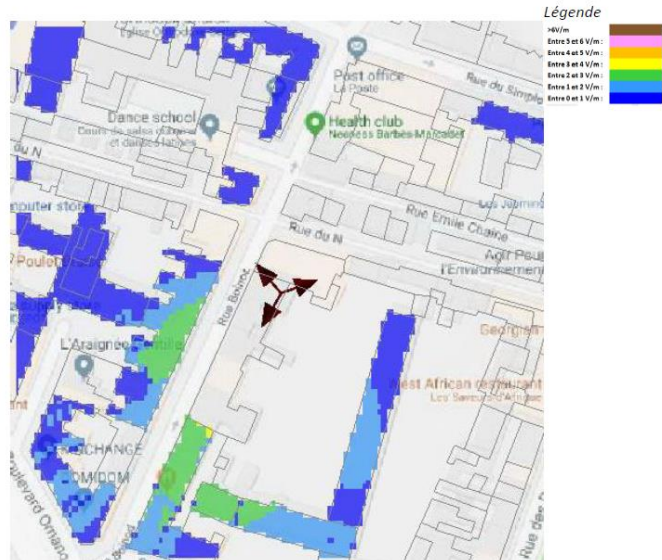
a. Azimut 70°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.  
 La hauteur correspondante est de 19.5 m.



b. Azimut 210°

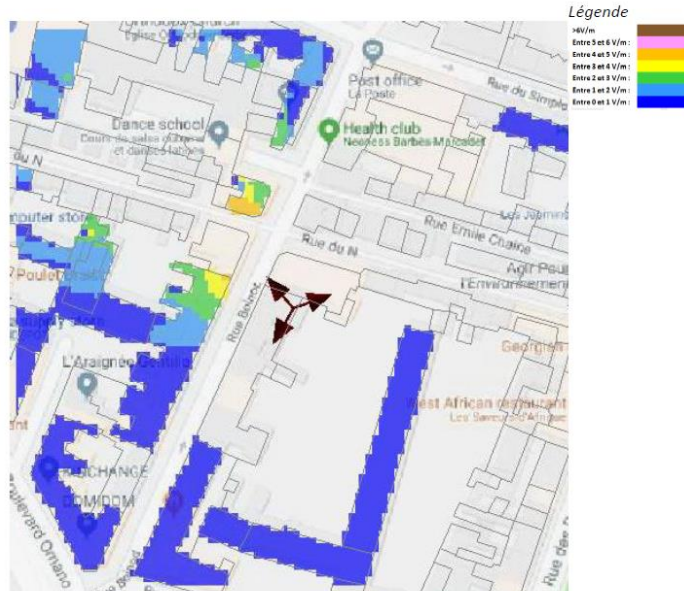
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.  
 La hauteur correspondante est de 19.5 m.



### L'ESTIMATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 320°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.  
 La hauteur correspondante est de 19.5 m.



#### c) Conclusions

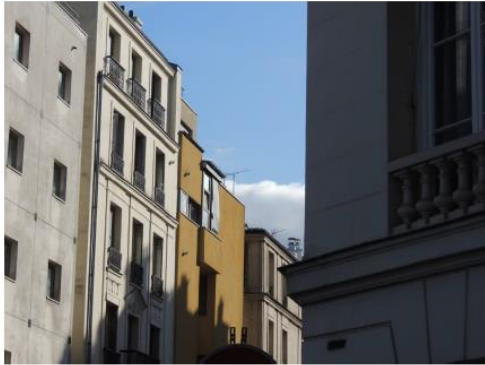
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 70°	Azimut 210°	Azimut 320°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Les niveaux calculés dans l'EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 320° :



Azimut 70° :



Azimut 210° :

